

Tour de France
des
Mécènes
by ADMICAL

Devenir mécène,
pourquoi pas vous ?





L'entreprise de demain sera engagée ou ne sera pas!

« Être mécène aujourd'hui, c'est faire le choix de l'audace pour susciter une transformation en profondeur de la société, décider d'entraîner dans une dynamique porteuse de sens et d'innovation l'entreprise et ses salariés ; c'est s'engager dans une démarche qui crée de la valeur pour le mécène tout en contribuant à l'intérêt général. »

François Debieesse, Président exécutif d'Admical


14%
d'entreprises
mécènes en France
•
Un budget total de
3,5 milliards d'euros,
en hausse de 25%
depuis 2014*.

*Source : Baromètre Admical-CSA 2016
« Le mécénat d'entreprise en France »

Un engagement qui séduit toutes les entreprises

de la TPE...

« Les projets que nous soutenons donnent du sens à notre action d'entreprise. Ils participent à la valorisation de notre image auprès de nos clients. Au sein des équipes, ils apportent l'enthousiasme, la cohésion et la créativité. »

... au grand groupe

« Le territoire du Groupe ADP est son ADN. Grâce au mécénat nous concilions développement économique et engagement au bénéfice de notre environnement géographique et humain. »



Stéphanie Guizol,
Dirigeante de l'agence
d'événementiel Di Mezzo

Laure Kermen-Lecuir
Déléguée générale de la
Fondation Groupe ADP.

Qui peut être partagé à plusieurs

« Pour les entreprises membres du club de mécènes PRISME, le mécénat est aussi une façon d'élargir leur réseau et de rencontrer de nouveaux partenaires ».



Didier Janot,
Président du Club
d'entreprises PRISME



© Christian Lapie
« Dans l'intervalle », Christian LAPIE, 2011/œuvre monumentale composée de 16 figures de 6 m en chêne traité.
Installation sur deux sites : Place Stalingrad à Reims et Place Alfred Nobel à Bezannes/Gare TGV Champagne-Ardenne (Marne, France).
Mécénat privé de PRISME pour un espace public, soutenu également par MARS, Richez & Associés, SNC Lavallin.

PRISME est un Club d'entreprises qui regroupe une trentaine de mécènes dont l'ambition partagée est de s'impliquer fortement dans la dynamique culturelle de la métropole rémoise. L'intervention du club s'illustre principalement par l'installation d'œuvres d'art urbain monumentales sur le domaine public, l'aide à la

jeune création, l'aide à une première exposition ou première œuvre importante. Prisme cherche également à développer le mécénat auprès des entrepreneurs et organise à cet effet, des rencontres, colloques sur le sujet.
De nombreux clubs de mécènes existent en France. Il y en a peut-être un près de chez vous!

Pourquoi devenir mécène ?

Un partenariat gagnant-gagnant pour l'entreprise et pour la société.

Contribution à l'intérêt général, expression des valeurs de l'entreprise, valorisation de l'image, implication des collaborateurs, renforcement de l'ancrage local...

Les motivations des mécènes sont multiples. Si vous ne faites pas encore de mécénat, vous avez forcément une bonne raison de vous lancer !

S'engager pour la société

L'entreprise est évidemment un acteur économique, mais c'est aussi un acteur de la société ! Le mécénat est l'une des façons les plus significatives d'affirmer son engagement sociétal et de prendre part à la vie de son territoire en soutenant les initiatives qui participent à l'intérêt commun.

S'ouvrir, réseauter et innover

S'ouvrir à son écosystème, découvrir de nouveaux interlocuteurs avec lesquels vous n'auriez pas naturellement été en contact, créer des passerelles innovantes entre des univers différents... À travers le mécénat vous pourrez instaurer un dialogue inédit qui renforcera votre ancrage dans votre environnement ou sur votre territoire.

Communiquer sur le sens et la personnalité de votre entreprise

Le mécénat exprime et enrichit la personnalité et la singularité de votre entreprise. Il apporte un supplément de sens au travail quotidien et permet de valoriser votre image, votre histoire et vos valeurs.

Susciter fierté, engagement et créativité chez vos collaborateurs

Cohésion, décloisonnement, épanouissement et fierté d'appartenance sont autant d'effets constatés dans les entreprises qui impliquent leurs collaborateurs dans leurs actions de mécénat. Cela leur permet de sortir de leur cadre de travail classique pour donner de leur temps et de leur savoir-faire, et s'enrichir de nouvelles expériences, ce qui développe leur créativité. Le mécénat sera aussi un atout important dans le recrutement et la fidélisation de vos collaborateurs.

Un dispositif fiscal incitatif pour vous lancer

Le dispositif fiscal du mécénat français est l'un des plus avantageux au monde ! En faisant un don à un projet d'intérêt général, vous pouvez bénéficier d'une réduction d'impôt égale à 60% du montant du don, pris dans la limite de 0,5% de votre chiffre d'affaires hors taxes.



Au fait le mécénat, c'est quoi exactement ?

Ce qui se cache concrètement derrière le mot «mécénat»

Définition

Le mécénat est un don d'une entreprise à une activité d'intérêt général. Cet engagement peut être réalisé en argent, en nature ou en compétences, et concerner des domaines très variés : social, culture, éducation, santé, sport, environnement, recherche...

Les différentes formes de mécénat

• le mécénat financier

C'est le plus répandu. Praticué par 77% des entreprises mécènes, il s'agit d'un don d'argent à un projet d'intérêt général.

• le mécénat de compétences

Vos collaborateurs aussi peuvent faire du mécénat ! Le mécénat de compétences consiste à mettre à disposition un salarié sur son temps de travail, contrairement au bénévolat de compétences qui se pratique en dehors des horaires de travail. Cette forme de mécénat a le vent en poupe. Il est pratiqué par 11% des entreprises mécènes.

• le mécénat en nature

Pensez à toutes vos ressources : vos locaux, meubles, produits, véhicules, etc... peuvent aussi servir à d'autres ! 29% des entreprises mécènes ont déjà adopté ce type de soutien.

Les domaines soutenus par les entreprises

(en part du budget) :



Ne pas confondre mécénat avec...

Le mécénat est un don sans contrepartie ou avec contrepartie limitée, ce qui le distingue du parrainage (aussi appelé sponsoring) qui est une opération commerciale dont l'entreprise attend un bénéfice commercial direct, et proportionné au soutien qu'elle apporte au projet. En d'autres termes, le mécénat est un don, tandis que le parrainage est un achat de service publicitaire. Une entreprise peut bien sûr combiner les deux pratiques.

RSE

La RSE (responsabilité sociale de l'entreprise) est la responsabilité d'une organisation vis-à-vis des impacts de ses décisions et de ses activités sur la société et sur l'environnement. Se lancer dans une démarche RSE c'est respecter les principes du développement durable dans tous les domaines de son activités (achats, production, politique RH, etc.). La stratégie de mécénat peut être une composante de la politique RSE d'une entreprise. Dans un souci de cohérence et d'efficacité, il est important d'améliorer les synergies entre les deux.



Pas besoin d'être Crésus pour faire du mécénat ! Il n'y a pas de budget ou de taille minimum. Inutile d'avoir une grosse trésorerie, quelques centaines d'euros peuvent faire la différence !



Le saviez-vous ?

Certains mécènes demandent des contreparties en échange de leur don, d'autres non. Dans tous les cas, la valeur de celles-ci ne peut pas excéder 25% du montant du don.

Vous aussi, lancez-vous !



Pour rentrer dans le cadre du mécénat, il faut que le projet soutenu soit d'intérêt général tel que défini par les articles 200 et 238 bis du code général des impôts.

Et vous, quel mécène serez-vous ?

Se lancer : mes premiers pas en tant que mécène

Convaincu ? C'est parti ! Voici les premières étapes à suivre pour vous lancer dans la belle aventure du mécénat. Évidemment, dans la pratique, il arrive souvent que les étapes ne soient pas respectées à la lettre. Le mécénat est avant tout une histoire de rencontres, d'opportunités et de confiance mutuelle avec son partenaire !

Étape n°1 : Établir votre stratégie de mécénat

• Quelles sont mes motivations ?

Avant de vous engager, interrogez-vous sur ce qui vous motive et donnez du corps à votre engagement en explicitant ce qui vous pousse à agir. Cela vous aidera à définir, mettre en place et valoriser votre mécénat.

• Définir les axes prioritaires de votre politique de mécénat

Le mécénat peut s'exprimer dans de nombreux champs de l'intérêt général (sport, culture, social, santé, éducation, environnement, recherche, etc.) et il n'existe pas de frontières étanches entre ces différents domaines. C'est d'ailleurs à la croisée des domaines que naissent souvent les expériences les plus novatrices.

• Comment intégrer le mécénat à la stratégie globale de l'entreprise ?

Comment impliquer mes collaborateurs ?
Pour une stratégie de mécénat réussie, impliquez dès le début et au maximum les parties prenantes de votre entreprise.

Étape n°2 : Identifier les structures que vous souhaitez soutenir

• Comment trouver les porteurs de projets ?

Plusieurs solutions s'offrent à vous : diffusion d'un appel à projet, sondage auprès de vos collaborateurs, recommandations d'autres acteurs (mécènes, collectivités). Il faut être curieux et s'intéresser à son écosystème !

• S'assurer de l'éligibilité au mécénat de son partenaire

Attention, tous les organismes ne sont pas éligibles au mécénat. Pour pouvoir recevoir du mécénat au regard du droit fiscal, le bénéficiaire et son projet doivent remplir différentes conditions :
- sauf exceptions, exercer son activité en France ;
- exercer son activité dans au moins un des domaines d'intérêt général (définis par les articles 238 bis et 200 du code général des impôts).
- avoir un caractère non lucratif ;
- avoir une gestion désintéressée ;
- ne pas fonctionner au profit d'un cercle restreint de personnes.

Étape n°3 : Co-construire la relation mécène - porteur de projet

• Mécénat financier, de compétences ou en nature ?

À vous de choisir en fonction de vos capacités, de vos objectifs et des besoins de votre partenaire.

• Formaliser la relation : La convention de partenariat

Il vous faut maintenant définir la nature, la durée et les contreparties éventuelles de votre partenariat dans une convention de mécénat. Ce n'est pas obligatoire mais fortement conseillé. Rien de très compliqué, vous pourrez vous inspirer des modèles proposés par Admical sur son site internet (www.admical.org).

• Suivre et évaluer le partenariat

Une relation régulière est nécessaire entre le mécène et le porteur de projet pour connaître l'avancement du projet. Le mécène peut demander un reporting à la structure soutenue, mais trop de compte-rendus peuvent ralentir le porteur de projet dans ses actions de terrain ! N'oublions pas qu'une confiance mutuelle doit être au cœur du partenariat.

• Défisiscaliser le don

Votre partenaire devra vous fournir un « reçu de don » (téléchargeable sur le site des impôts – Cerfa n°11580*03) qui atteste du montant du don que vous lui avez versé. Dans le cas d'un mécénat de compétences ou en nature, il faudra évaluer et valoriser le montant du temps passé ou des biens donnés ou mis à disposition.

Vous pourrez ensuite déclarer vos dons en respectant les démarches propres au statut de votre entreprise. Pour en savoir plus, rendez-vous sur le Bulletin Officiel des Finances Publiques (www.bofip.impots.gouv.fr).


Pour aller plus loin

Valoriser son mécénat dans sa stratégie de communication

•
Créer un fonds ou une fondation d'entreprise

•
Mesurer l'impact de son action de mécénat

•
Et pourquoi ne pas agir à plusieurs ?
Les vertus du mécénat collectif

•
Pour toutes ces étapes, Admical vous accompagne !

Engagez-vous en signant la Charte du mécénat

La pratique du mécénat est encadrée par la Charte du mécénat, signée par plus de 300 acteurs du secteur. Respect mutuel, confiance, expérimentation ... on y trouve les principes de toute relation de mécénat.

Quelques extraits

« Le mécénat est une démarche d'attention et d'ouverture à la société, créatrice de valeur pour la société et de valeur immatérielle pour le mécène. »

« La relation entre le mécène et son partenaire est un lien de confiance et d'échange construit sur un rapport de complémentarité. »

« Elle permet la prise d'initiatives, l'expérimentation et l'innovation sociale »

Pourquoi signer la charte ?

- Pour affirmer que vous êtes mécène ou que vous souhaitez le devenir et que vous vous reconnaissez dans les valeurs du mécénat.
- Pour sécuriser la relation de mécénat et rassurer vos partenaires en l'annexant à vos documents officiels.



Salle comble pour le Mécènes Forum, grande journée dédiée au mécénat, organisée le 3 octobre 2016 au Collège de France.

Besoin d'un coup de pouce ? Admical à la rescousse

Vous avez des questions sur le mécénat ? Pas de panique, la réponse est probablement sur notre site, le Portail du mécénat (www.admical.org), qui regroupe un grand nombre d'informations pour se lancer dans le mécénat, ainsi que des contenus exclusifs comme des études sur le mécénat (baromètres), un magazine dédié au secteur (Le Mag) et une base documentaire riche de multiples ressources pratiques (Fiches repères, etc.).

Nous proposons également de nombreuses formations et services sur-mesure (learning sessions de l'Institut Admical, accompagnement juridique...), ainsi que le e-Répertoire des mécènes et de nombreux évènements (Le Mécènes Forum et les Labs Admical).

Qui sommes-nous ?

Chez Admical, nous pensons que le mécénat est un levier majeur d'avancées vers une société harmonieuse, solidaire et équitable. Nous avons pour mission de donner aux entreprises et aux entrepreneurs l'envie et les moyens d'affirmer et de concrétiser leur rôle sociétal grâce au mécénat. Créée en 1979, notre association reconnue d'utilité publique accompagne et représente au quotidien son réseau d'adhérents. Elle interagit avec une communauté de plus de 600 mécènes.

Le e-Répertoire des mécènes



Nouvel outil en ligne développé par Admical, le e-Répertoire des mécènes donne accès à une communauté de plus de 600 mécènes dont les informations et coordonnées sont mises à jour quotidiennement. Il permet aux mécènes de comparer ce que les autres entreprises font dans leur secteur en croisant les critères de recherche (types d'entreprise, domaines d'action, modalités de soutien, budget, zones d'intervention...) et d'entrer en contact avec leurs homologues.


Défi Tour de France des mécènes :
Quelle région signera le plus de chartes ?

Signer la charte c'est un premier pas dans le monde du mécénat. À votre tour !

 Pour signer la charte du mécénat rendez-vous sur :
<http://www.admical.org/contenu/la-charte-du-mecenat>

Ce document est offert par horizon-bleu.com Membre du club d'entreprises mécènes PRISME, d'ADMICAL, de l'ADIAF et de différentes fondations, Horizon Bleu soutient depuis plus de quinze ans de nombreuses actions de mécénat. Convaincue de l'intérêt de rapprocher les acteurs institutionnels et privés, par la sensibilisation à la question artistique, il nous a semblé naturel que l'agence puisse accompagner ADMICAL dans l'organisation du Tour de France des mécènes.

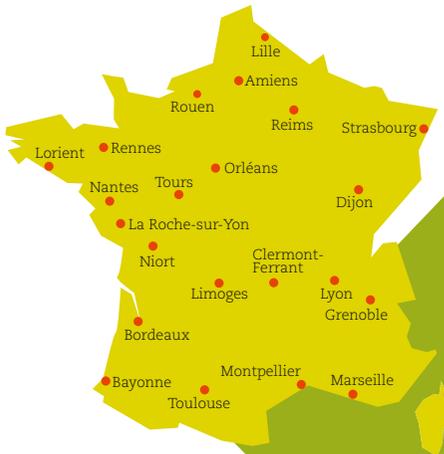
Le Tour de France des mécènes

En 2017, Admical part en campagne

Admical se lance sur les routes de France à la rencontre des chefs d'entreprises en région pour co-construire avec eux les solutions d'avenir sur les territoires.

L'objectif : mieux faire connaître le mécénat et ses avantages aussi bien pour l'entreprise que pour la société, leur faire découvrir des projets innovants dans leur région, connecter les entrepreneurs entre eux et leur donner les clés pour passer à l'action !

Au cours d'une vingtaine d'étapes sur 2 ans mêlant témoignages, cadrage théorique, retours d'expériences de couples mécènes et porteurs de projets locaux, convivialité et networking, Admical compte sensibiliser de nouveaux entrepreneurs et les convaincre du rôle sociétal qu'ils peuvent jouer sur leur territoire à travers le mécénat.



Le Tour de France des mécènes passera forcément près de chez vous ! Découvrez toutes les dates et les étapes du Tour sur notre site internet www.admical.org

Merci à nos partenaires qui nous soutiennent dans ce projet



Contacts :

Chefs d'entreprises, vous souhaitez :

- en savoir plus sur le mécénat et être accompagnés pour vous lancer ?
- vous êtes déjà mécène et vous aimeriez intégrer ou créer un réseau de mécènes sur votre territoire ? Peut-être même devenir ambassadeur du mécénat dans votre région ?

Acteurs du mécénat local, vous souhaitez :

- Devenir un animateur de réseau mécénat dans votre région ?
- Vous aimeriez devenir formateur mécénat en région ?

Des envies ? Des besoins ?

Contactez-nous !

Marion Baudin – coordinatrice du Tour de France des mécènes – mbaudin@admical.org